

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SMK INTERNATIONAL » en abrégé « SMK »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MAHOU MANGUIER 2, Lot 66, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 19/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SMK INTERNATIONAL » en abrégé

« SMK »

Objet : Tous travaux de bâtiments et routes (Construction - Réhabilitation - Maintenance tous corps d'État) ; travaux Hydrauliques - Assainissement – collecte et transport d'ordures ménagères ; Électrification urbaine et rurale (HT-BT) ; ; Froid Climatisation ; Système de sécurité incendie ; Installation d'extracteurs de désenfumage ; vidéosurveillance ; Matériels Informatiques ; Mobiliers de bureaux ; Fournitures et Matériels techniques (agricoles, phytosanitaires, agropastorales, sportifs, cinématographiques et spectacles, chimiques, didactiques et scolaires) ; engrais et produits phytosanitaires ; élevage et intrants d'entretien et alimentaires (aviculture, pisciculture, et autres) ; Fournitures et matériels médicaux et biomédicaux ; Fourniture de Bureau et consommables informatiques ; Logiciels Informatiques ; Maintenance Informatique; Télécommunications ; Entretien de locaux et espaces verts ; Formation et séminaires ; Fourniture d'effets d'habillement ; Fourniture de denrées alimentaires et non vivres; Restauration collective ; Aménagement et lotissement ; construction métallique ; import-export ; vente de véhicules et marchandises diverses ; Logistique ; fourniture de kits scolaires et tables bancs , aménagement paysagers, planting d'arbres agroforesterie, architecture extérieur et intérieur ; production agricole ; achat et vente de produits agricoles.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU MANGUIER 2, Lot 66, Ilot 5

Dirigeant(s) M KONATE ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07443 du 10/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50316/GTCA/RC/2023 du 10/07/2023

